

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec la/le secrétaire de mairie et la population, l'ADJOINT TECHNIQUE DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN sur notre commune de HAUTEVILLE-SUR-MER conduit des activités liées à l'entretien et à la valorisation bâtiments communaux

AGENT TECHNIQUE DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

Missions

- Exécuter les travaux d'entretien, d'aménagement et maintenance de premier niveau des bâtiments de la collectivité
- Assurer l'entretien courant des espaces verts, voiries.

Activités et tâches principales du poste

- **Exécuter les travaux d'entretien courant et de maintenance des bâtiments et locaux de la collectivité :**
 - Maçonnerie : monter des murs ou des cloisons, exécuter des raccords d'enduit ou de carrelage, préparer du mortier
 - Plâtrerie et peinture : effectuer des raccords de plâtre, réaliser des saignées, remplacer un vitrage, poser du papier peint et peindre des murs, portes, plafond etc....
 - Electricité : identifier des pannes et les diagnostiquer, veiller à la bonne application des mesures de protection, intervenir sur des installations électriques (branchement, réalisation, vérification....)
 - Serrurerie : maintenir en état de fonctionnement la serrurerie des bâtiments
 - Aménagement menuiseries : réaménager des locaux et aménager l'intérieur des bâtiments (cloisons, faux plafonds...) Exécuter des travaux de finition et de décoration (revêtement de sol, peinture, installation de mobilier).
 - Participer à l'installation et l'entretien du mobilier urbain : Surveiller et contrôler les aires de jeux
- **Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités :**
 - Détecter les dysfonctionnements dans les bâtiments
 - Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif dans limite de ses capacités techniques.
 - Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels utilisés.
- **Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition :**
 - Utiliser les produits et les matériels d'entretien et de nettoyage ;
 - Entretien, nettoyer et réaliser le suivi du matériel à disposition.
 - Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux.
 - Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé.
 - Entretien voiries (poubelles, tri sélectif, entretien des routes communales...)

ACTIVITE ET TACHES SECONDAIRES DU POSTE :

- Exécuter l'entretien des espaces verts et voirie : taille des haies, des arbres, désherbage, apport déchetterie, balayage, curage
- Renforcer les agents d'entretien de la voirie (salage, déneigement, fauchage...).
- Entretien le cimetière et la cour de l'école communale.
- Intervention en cas de force majeure (intempéries...)
- Participation et mise en place matériel des festivités programmées juillet et août

COMPETENCES

COMPETENCES TECHIQUES :

- Maîtriser les techniques de base d'intervention des différents corps de métiers du bâtiment.
- Connaître l'environnement de la collectivité.
- Maîtriser les techniques de base en maçonnerie.
- Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnement et les signaler.
- Connaître les règles de base de sécurité.
- Connaître les gestes et postures de la manutention.
- Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits.
- Connaître les règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public et le personne.

COMPETENCES RELATIONNELLES :

- Sens du travail en équipe.
- Qualités relationnelles.
- Être consciencieux et rigoureux.
- Ponctualité, assiduité, disponibilité.
- Sens du service public.

Formation et qualification :

- CAP ou BEP MAINTENANCE (ou connaissance du secteur d'activité)
- PERMIS B obligatoire
- CACES serait un plus
- HABILITATION ELECTRIQUE OBLIGATOIRE

MOIEN MIS A DISPOSITION :

- Equipement de protection individuelle : combinaison de travail, gants de protection, chaussures de sécurité, vêtements de haute visibilité de classe 2 minimum, lunettes de sécurité, protections auditives...
- Véhicules appropriés aux missions (balayeuse, tracteur, camion benne...)
- Outillage général...

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :

- Astreintes le samedi et le dimanche lors des festivités de juillet et août.
- Intervention les week-ends et jours fériés en cas d'urgence (risque de submersion marine, tempête...)
- Travail en équipe
- Port de vêtements professionnels adaptés.
- Environnement parfois bruyant.
- Pénibilité physique due aux postures, travail en hauteur ou agenouillé
- Travaux intérieur et extérieur

Détails

Statut : Fonctionnaire ou contractuel

Cadre d'emploi : adjoint techniques territoriaux, adjoint technique principal 2^{ème} classe ou 1^{ère} classe, agent de maîtrise

Temps de travail :35h/35h

Astreintes juillet et août

Rémunération : selon la grille indiciaire de fonction publique territoriale + RIFSEEP + CNAS+ participation financière à votre mutuelle et votre prévoyance.

Sous l'autorité de : 1^{er} Adjoint aux travaux – Secrétaire Générale

Lieu : HAUTEVILLE-SUR-MER

Le poste est à pourvoir dès que possible.

Les candidatures sont à faire parvenir à :

**Monsieur le Maire
Mairie de HAUTEVILLE-SUR-MER
29 place de la Mairie
50590 HAUTEVILLE-SUR-MER**

**OU ADRESSER PAR MAIL A :
mairie@hauteville-sur-mer.fr**